



RAPPORT ANNUEL 2010



école de soins et  
santé communautaire

[www.ecoledesoins.ch](http://www.ecoledesoins.ch)



## TABLE DES MATIERES

---

Message du président	03
Synthèse	04
Préambule de la directrice générale	06
Les instances de l'Ecole	09
Admissions-promotion-santé	10
La filière de formation	12
Les ressources humaines	16
Les finances	18
La logistique	19
Les relations extérieures	21
Conclusion	23
Présentation des comptes 2010	24
Les organes de la Fondation	27
Glossaire	32

NB: Ce qui est au masculin se lit aussi au féminin.



## MESSAGE DU PRESIDENT

Assurer la formation des assistants en soins et santé communautaire (ASSC), telle est la mission de la Fondation «Ecole de soins et santé communautaire» (ESSC). Elle a pour spécificité et pour défi, de proposer des cours sur ses trois sites que sont Morges, Saint-Loup et Subriev-vevey.

Dans ces lignes, nous relevons l'année dernière l'importance du rôle des employeurs dans la formation des ASSC. Si nous nous référons au seul critère du nombre de classes ouvertes, nous constatons, aujourd'hui, que ceux-ci ont bien perçu et compris l'intérêt de faire place à cette profession. Si 19 classes étaient nécessaires en 2008, il en a fallu 23 en 2010 pour répondre à l'attrait qu'éprouvent toujours davantage d'apprentis pour cette profession de la santé. Au point même que les spécialistes prédisent qu'il faudra compter avec 27 classes en 2011.

Cette évolution réjouissante suppose, pour le corps professoral et dirigeant de l'ESSC, de faire preuve de souplesse, d'ouverture, d'ingéniosité et de vision, afin de s'adapter constamment aux défis qui découlent de cette évolution. Je pense aux moyens qu'il faut déployer pour faire face à l'augmentation non programmable des apprentis en formation duale et aux travaux réalisés pour gérer l'imprévisible dans ce domaine. Je pense également à la difficulté de mettre sur pied la formation duale en 2 ans dès 2011, en étant encore dans l'ignorance des besoins des employeurs sur la durée de la formation duale, celle-ci pouvant être complétée en 2 ou 3 ans. Je pense enfin aux efforts consentis, tant sur le plan financier qu'organisationnel, par l'Institution des diaconesses de Saint-Loup et la Fondation de soutien à l'ESSC afin de répondre à nos besoins en matière de locaux.

Le besoin d'espace est, d'ailleurs, une préoccupation majeure des instances de l'Ecole, tant il est vrai que nous devons faire face, les années à venir, à un besoin accru de locaux, si la filière poursuit son développement. Dans cette perspective, d'aucuns imaginent répondre à cet enjeu à l'aide d'un site unique, mais il est certain qu'une telle perspective ne peut prendre place, même au niveau de l'idée, que sur le long terme. Une évolution de cet ordre nécessite de nombreux échanges de vues, tant au sein de la Fondation qu'avec l'Etat de Vaud, deux bâtiments étant propriété de ce dernier. Aujourd'hui, notre défi reste, et croyez-moi, il est d'ores et déjà crucial, d'occuper les locaux actuels de la manière la plus efficiente possible.

Quoiqu'il en soit, c'est grâce à nos efforts conjugués - corps professoral, apprentis, instances dirigeantes et partenaires employeurs - que la population peut compter sur un personnel soignant d'excellence. Le rapport que vous tenez en vos mains vous offre un éclairage sur ces efforts au quotidien pour lesquels l'ensemble de l'ESSC vous remercie.



## SYNTHESE

Le nombre d'apprentis ne cesse d'augmenter, de 4 classes sur le site de Morges, nous avons passé à 5 classes et nous aurions pu ouvrir 1 classe de plus en dual sur le site de Saint-Loup. Faute de locaux, nous avons placé des apprentis en dual dans des classes voie école plein temps (ci après: voie école ou formation en école) sur le site de Subriez-Vevey. Ce sont les avantages d'un programme commun et la mixité se passe de manière très favorable.

Le secteur des admissions a enregistré 232 dossiers pour la voie école. La Commission d'admission a traité 107 dossiers. Le bilan à la rentrée scolaire était de 530 apprentis toutes voies de formation et années confondues.

**Ce sont 223 nouveaux apprentis qui ont franchi le seuil de l'Ecole:**

88 en voie école, dont 18 en maturité intégrée

89 en voie duale

46 en voie Article 32

Nous avons remis 135 CFC et 8 maturités professionnelles santé social (MPI S2), dans le cadre d'une cérémonie au Palais de Beaulieu. Pour assurer la promotion de la formation des ASSC, nous étions présents à Beaulieu dans le cadre du premier Salon des métiers. Cette expérience s'est révélée très positive. Il est évident, pour nous, qu'un tel Salon a du sens et est indispensable. En novembre nous avons participé, à Villeneuve, au Salon de l'apprentissage.

La nouvelle Loi vaudoise sur la formation professionnelle (LVFPr) et l'entrée en vigueur de son règlement d'application ont nécessité de revoir le règlement concernant l'admission des candidats à la voie école ainsi que l'ensemble des règlements à l'intention des apprentis.

En août, nous avons signé avec l'ORTRA santé Vaud un accord de partenariat qui confie à L'ESSC la gestion et l'organisation des cours interentreprises (CIE) en collaboration avec la Commission des cours interentreprises (CCI) pour la formation en voie duale 3 ans et pour la future formation initiale duale en 2 ans.



La Fondation de soutien à l'ESSC, issue de feu la Fondation de l'Ecole de soins de Subriez-Vevey, nous a permis, dans le cadre de sa politique, d'effectuer des travaux au 2ème étage du site de Subriez-Vevey, afin de disposer d'une salle de cours supplémentaire. Nous remercions vivement la Fondation de soutien à l'ESSC pour toute l'aide accordée.

Si l'effectif des apprentis poursuit son évolution ascendante, des locaux supplémentaires seront absolument et rapidement nécessaires dans les années à venir.

Dans le domaine des Ressources humaines, plusieurs outils de gestion des présences et absences ont été mis en place afin d'être opérationnels en 2011.

Quelques mouvements parmi les collaborateurs ont eu lieu, dans les secteurs pédagogique et administratif, liés à des départs à la retraite et des changements d'orientation professionnelle. De manière générale, nous avons une bonne stabilité et des collaborateurs fidèles. Quelques-uns ont franchi le cap des 10, 15 et 20 ans d'activité.

De nouveaux collaborateurs ont été engagés pour le remplacement.

Le Service de l'emploi de l'Etat de Vaud a effectué un contrôle dans le courant de l'automne sans suite particulière.

Trois dossiers ont principalement retenu notre attention et fait l'objet d'un travail approfondi: la sécurité incendie, informatique et financière en lien avec la trésorerie.

A relever que, pour l'aspect financier, nous clôturons l'année avec un résultat d'exploitation positif.

## PREAMBULE DE LA DIRECTRICE GENERALE

La filière poursuit régulièrement son développement et une intense activité a marqué l'année avec notamment :

L'engagement de nouveaux collaborateurs.

L'étude et la signature d'une Convention avec les Etablissements hospitaliers de la Côte (EHC).

L'élaboration de diverses procédures de fonctionnement interne, dont les droits de signatures.

Des discussions sur les besoins en locaux.

L'envoi et la signature de la Convention de stage actualisée, pour la voie école.

Le développement des outils informatiques pour la gestion des Ressources humaines.

La finalisation du nouveau site internet.

La réalisation de la signalétique extérieure.

L'élaboration de divers règlements en collaboration avec le service juridique de la Direction de l'enseignement postobligatoire (DGEP).

La mise en œuvre de la 2ème année, sur les trois sites, du programme de formation selon la nouvelle Ordonnance.

**Ce fut fête, en juillet, au Palais de Beaulieu, lors de la remise des certificats à 135 ASSC :**

59 en voie école

38 en voie duale

38 en voie raccourcie déjà au bénéfice d'un certificat d'aide-soignant.

**Nous avons remis également :**

8 MPI S2 à des certifiés de la voie école.

**Plusieurs certifiés méritants ont reçu des prix à cette occasion :**

Le prix de L'Association vaudoise des établissements médico-sociaux (AVDEMS), remis par Madame Laurence Lambert, Secrétaire générale adjointe, a été attribué à Madame Géraldine Hupka, voie duale qui a obtenu la meilleure moyenne globale.

Le prix de la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV) remis, pour la première fois, par Monsieur Robert P. Meier, Secrétaire général, pour récompenser Madame Elodie Noirod qui a réalisé la meilleure moyenne globale pour la formation en école.

Le prix Nestlé, remis pour la première fois dans le cadre de cette manifestation, a été décerné à Madame Sandrine Hecquet, voie duale, qui a obtenu le meilleur résultat à l'examen de qualification.

Le prix de la Fondation Béatrice, a récompensé Madame Andréa Morel, voie école, qui a très bien réussi sa formation dans un contexte environnemental peu aisé.

Un grand merci aux associations et entreprises qui démontrent ainsi leur soutien à nos apprentis et à l'Ecole.

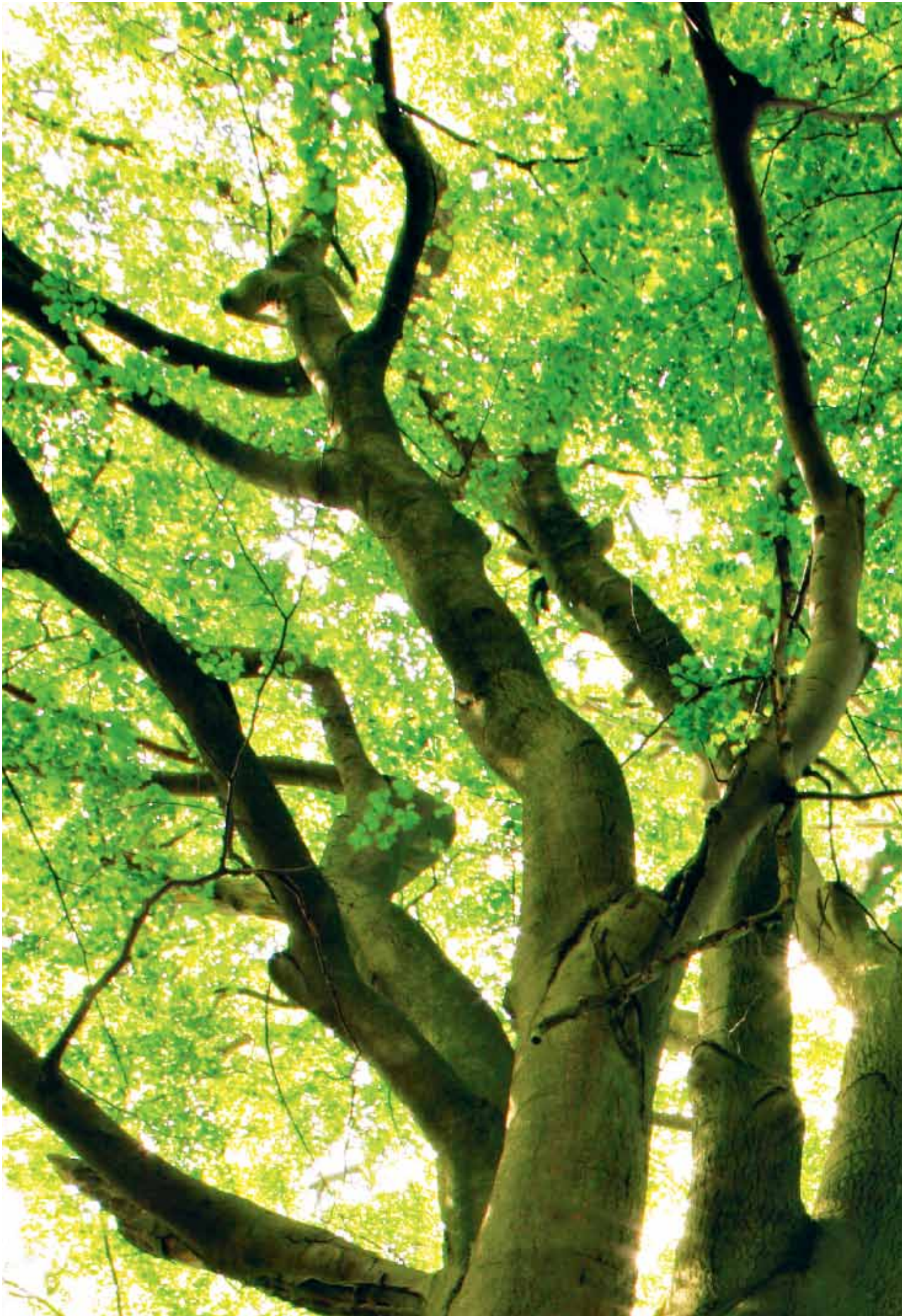
**A la rentrée scolaire, nous avons accueilli:**

530 apprentis, toutes voies et années de formation confondues.

Dans le cadre de la formation, le développement et la mise en place de la 2<sup>ème</sup> année de programme ont été assez astreignants, du fait de l'augmentation du nombre de classes et du nombre de jours de CIE. Le système n'est pas encore rodé, la recherche d'intervenants issus des lieux professionnels et la gestion administrative ont demandé de l'assiduité et une bonne dépense d'énergie tant du côté des partenaires que de l'Ecole.

Un grand merci à toutes les personnes qui s'impliquent pour que ce système fonctionne. Le mandat signé entre l'ESSC et l'ORTRA santé Vaud a permis de clarifier les relations et les aspects financiers concernant la gestion des CIE.

La directrice générale remercie également le Comité exécutif pour son écoute, son soutien dans les projets présentés et l'état d'esprit constructif. Elle remercie également l'ensemble des collaborateurs qui œuvrent pour le bien des apprentis tant sur les aspects pédagogiques, administratifs qu'en lien avec l'intendance. Que chacun soit remercié pour son apport, ô combien essentiel.



## LES INSTANCES DE L'ECOLE

### Le Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation a siégé pour sa séance statutaire. Il a :

Approuvé les comptes et le rapport de révision 2009.

Adopté le rapport annuel du Comité exécutif.

Reconduit le mandat de la fiduciaire BfB Fidam SA pour l'exercice 2010.

Adopté le règlement pour le fonds en faveur des apprentis constitué des dons reçus par la Fondation.

Adopté le règlement des signatures de l'Ecole.

Accepté une modification au règlement et organisation de l'Ecole concernant le nombre de membres siégeant à la Commission d'admission.

### Le Comité exécutif

Il s'est réuni à dix reprises. Il a étudié, discuté et validé divers projets soumis :

Les comptes 2009.

Le budget 2011.

Le projet du règlement des signatures.

Le projet du règlement sur le fonds en faveur des apprentis.

La gestion des risques informatiques - financiers et liés aux bâtiments.

Le développement du système d'information et logiciels pour les Ressources humaines.

La Convention entre l'EHC et l'ESSC pour 2010.

Le règlement concernant l'admission en voie école ainsi que le règlement interne pour les apprentis en lien avec l'entrée en vigueur du règlement d'application de la LVFPr.

Deux rapports à l'intention de la DGEP, l'un concernant la filière et l'autre les locaux.

Pris acte du contrôle du Service de l'emploi de l'Etat de Vaud et du classement du dossier suite à l'étude des documents demandés.

Il a pris note de la démission d'un membre de la Commission d'admission et a procédé à la nomination de trois nouveaux membres suite à la modification du règlement.

La question des locaux a fait l'objet de nombreuses discussions au sein du Comité exécutif. Plusieurs éléments concernant les bâtiments ont été discutés avec le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) ainsi qu'avec la DGEP.

Le Comité exécutif a été régulièrement informé du développement de la filière, du programme de formation ainsi que des diverses activités de l'Ecole.

### La Commission d'admission

A siégé une journée. Elle a :

Pris connaissance de l'évolution de la filière ASSC, des suites pour la mise en œuvre de l'Ordonnance de formation et de l'introduction en 2011 de la formation initiale duale en 2 ans.

Etudié les dossiers des candidats soumis par l'Ecole et prononcé l'admission ou le refus.

Au final, la Commission d'admission a :

Accepté 103 dossiers.

Refusé 4 dossiers.



## ADMISSIONS - PROMOTION - SANTE

012

### Volet admission

Le secrétariat des admissions a traité:

232 dossiers pour la formation en école

15 dossiers ont été retirés en cours de procédure

103 candidats ont échoué les tests

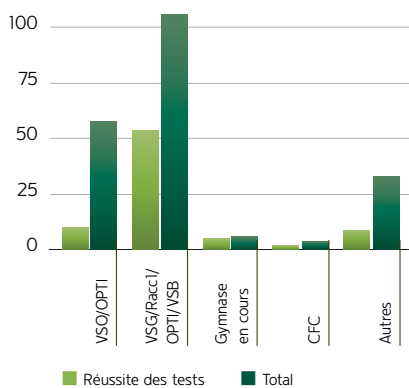
107 candidats ont passé un entretien de motivation et ont été retenus pour la Commission d'admission.

12 candidats admis antérieurement, en attente pour la rentrée scolaire 2010, ont été répartis entre le site de Morges et celui de Subriev-vevey.

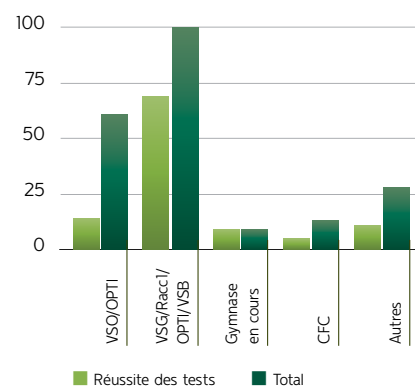
7 dossiers ont été traités hors commission et les candidats ont obtenu, sur préavis de l'Ecole et avec l'aval de la DGEP, des raccourcissements de formation.

Le secrétariat du site de Morges reçoit et traite de nombreux appels non seulement pour la voie école mais aussi pour les deux possibilités offertes en dual. Renseigner les personnes intéressées est un art fait de patience et de précision car il faut répéter les explications, tout en tenant compte de situations individuelles.

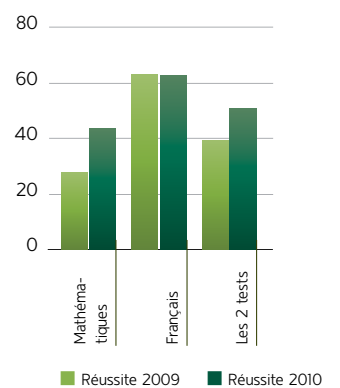
Nombre de candidats selon le niveau scolaire 2009



Nombre de candidats selon le niveau scolaire 2010



Réussite des tests d'admission





Il suit également, en collaboration avec la DGEP, les contrats signés par les employeurs pour la voie duale en 3 ans, ainsi que les contrats de la nouvelle formation initiale duale en 2 ans, qui débutera en août 2011. Il s'agit de la «Formation initiale raccourcie pour adultes», destinée à toutes les personnes de 22 ans révolus et qui justifient d'au moins 2 ans de pratique professionnelle à 60% minimum, dans le domaine de la santé et de l'accompagnement.

L'Article 32, organisé et spécifiquement destiné aux aides-soignants certifiés, va disparaître au profit de cette nouvelle voie.

Cependant, l'Article 32 sous sa forme traditionnelle demeure.

#### **Volet promotion**

L'Ecole a participé au premier Salon des métiers, à Beaulieu - Lausanne en octobre. Un quartier santé a été créé avec la HES La Source, le Centre d'information des professions de la santé et du social (CiPS) et l'AVDEMS. Divers ateliers en lien avec le niveau de formation ont été proposés aux jeunes visiteurs ainsi qu'un concours doté de prix, qui a remporté un vif intérêt. Six jeunes ont été récompensés.

Ce Salon a remporté un très grand succès, au total, 20'000 visiteurs l'ont fréquenté, dont 9'000 écoliers durant la semaine et 11'000 parents et enfants le mercredi après-midi et le week-end. L'Ecole a participé, pour la dernière fois, au Salon de Villeneuve, marqué par une forte diminution de visiteurs.

Nous avons acquis, pour ces manifestations, du nouveau matériel facilement transportable et le design du stand a subi un changement radical avec l'acquisition d'une paroi, donnant une meilleure visibilité de l'ESSC et du métier.

Les entretiens avec les futurs candidats et leurs parents ont permis de répondre aux diverses demandes et d'informer sur la nouvelle voie de formation initiale duale 2 ans.

Trois séances d'information sur nos sites ont été organisées pour des jeunes et leurs parents intéressés par la formation.

Des informations dans des classes de 8ème année scolaire ont été données durant l'automne, par l'Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion (OPTI) et par le biais du Semestre de motivation (SEMO).

Le nouveau site internet de l'ESSC est en fonction depuis septembre.

#### **Volet santé prévention**

L'espace santé se développe et les apprentis s'approprient le concept. Durant les périodes de fin de semestre, à l'approche d'examens, les demandes de rencontre augmentent. Quinze apprentis sont suivis régulièrement.

Pour la prévention, six journées mondiales, telles que prévention du suicide, cancer, sida, don d'organes, diabète et alcool ont été programmées et du matériel d'information a été mis à disposition des apprentis.

La campagne de vaccination pour la grippe saisonnière a été peu suivie, un tiers par rapport à 2009. Cet état est probablement dû aux effets médiatiques qui ont suivi et de l'association, en 2010, du vaccin de la grippe saisonnière et le H1N1, qui engendrait des craintes.



## LA FILIERE DE FORMATION

L'Ecole a accueilli 23 classes à la rentrée scolaire 2010.

Les 530 apprentis qui ont pris le chemin des trois sites, en août, étaient répartis comme suit:

Voie duale	Voie école	Voie Article 32
89 apprentis en 1 <sup>ère</sup> année	88 apprentis en 1 <sup>ère</sup> année dont 21 en MPI S2	46 apprentis
62 apprentis en 2 <sup>e</sup> année	93 apprentis en 2 <sup>e</sup> année dont 15 en MPI S2	
43 apprentis en 3 <sup>e</sup> année	109 apprentis en 3 <sup>e</sup> année dont 14 en MPI S2	

### Les départs de formation et changements de voie

De janvier à juillet, 23 apprentis ont quitté l'Ecole:

Voie duale	Voie école	Voie MPI S2
5 apprentis en 1 <sup>ère</sup> année	5 apprentis en 1 <sup>ère</sup> année	2 apprentis en 1 <sup>ère</sup> année
2 apprentis en 2 <sup>e</sup> année	7 apprentis en 2 <sup>e</sup> année	
	2 apprentis en 3 <sup>e</sup> année	

### Changement de voie

5 apprentis ont quitté la MPI S2 en 1<sup>ère</sup> année, mais poursuivent le CFC

D'août à décembre, 16 apprentis ont quitté l'Ecole:

Voie duale	Voie école	Voie MPI S2
1 apprenti en 1 <sup>ère</sup> année	6 apprentis en 1 <sup>ère</sup> année	1 apprenti en 1 <sup>ère</sup> année
2 apprentis en 2 <sup>e</sup> année	4 apprentis en 2 <sup>e</sup> année	1 apprenti en 2 <sup>e</sup> année
	1 apprenti en 3 <sup>e</sup> année	

### Examen de qualification

Lors de l'examen de qualification, 20 apprentis se sont trouvés en échec dont:

7 apprentis en voie école

5 apprentis en voie duale

8 apprentis en voie raccourcie

11 apprentis ont décidé de se présenter à la prochaine session de 2011, en candidats libres

5 apprentis ont repris les cours

4 apprentis reprendront le stage final en 2011

Cette année, comme en 2009, nous avons pu ouvrir 1 classe MPI S2, sur le site de Morges.

Une troisième classe duale s'est ouverte, en 1ère année, sur le site de Saint-Loup. En réalité, nous aurions pu ouvrir 4 classes. De même qu'en 2009, nous avons solutionné le problème en plaçant 15 apprentis dans les classes en voie école sur le site de Subriev-Vevey.

Dans le courant du deuxième semestre, nous avons actualisé et signé, avec les établissements partenaires, la nouvelle Convention de stage pour la voie école.

Un grand merci aux directions et responsables d'établissements pour leur collaboration, leur intérêt et la confiance accordée à notre Ecole.

### Support didactique rentrée scolaire

L'OdA Santé a demandé à la maison d'édition, Careum Verlag, de concevoir un matériel pédagogique destiné aux ASSC. Nous disposons, à ce jour, de la deuxième édition de cet ouvrage traduit pour la première fois en français.

Ce support didactique se compose de 20 cahiers:

17 volumes traitent des 41 compétences du profil métier de l'ASSC

1 volume aborde les fondements de la profession (psychologie, communication, éthique, etc.)

1 glossaire contient les définitions des termes médico-techniques les plus couramment utilisés, ainsi qu'une table des matières générale du support didactique

1 cahier présente les éléments principaux d'anatomie et de physiologie.

Chaque apprenti de la filière vaudoise dispose de ce support complet dès le début de sa formation. Les maîtres d'enseignement professionnel (MEP) s'appuient sur cette documentation pour construire leurs cours. De même, le contenu des CIE est esquissé pour chaque compétence.

Cette première édition française a le mérite d'exister et de proposer une base théorique commune à tous les acteurs de la formation (apprentis, MEP, intervenants des CIE, formateurs en entreprise).

Comme tout projet de cette envergure, il est perfectible et devra être amélioré et adapté dans les années à venir. L'éditeur s'est engagé à faire ce travail et ce processus devrait débuter dès 2011.

### Les 3 lieux d'apprentissage vivent le changement de paradigme.

L'OdA Santé distingue 3 lieux d'apprentissage:

L'entreprise / les stages

L'école professionnelle / l'école des métiers

Les cours interentreprises

Chacun de ces trois lieux a ses spécificités et ses points forts dans la formation et contribue à mettre sur pied les ressources permettant aux apprentis d'acquérir les compétences professionnelles du métier. Le programme de formation (Manuel de formation ASSC, registre F, Programme de formation ASSC), renseigne de manière complète et en tout temps sur les sujets traités dans les trois lieux d'apprentissage.

Concrètement, chaque lieu dispose d'une autonomie propre et d'un champ d'action spécifique:

L'entreprise, où le stage est au cœur de la pratique, l'accent est particulièrement porté sur l'acquisition des savoir-être et des savoir-faire.

Les CIE prévoient, d'une part, de traiter des contenus que l'entreprise ou le stage ne permettent pas de développer. D'autre part, ces cours sont un laboratoire de simulation de la pratique devant permettre, à des fins didactiques, de décomposer les actes de soins en se focalisant sur des phases bien précises, de mesurer les conséquences des «bonnes et des mauvaises manières de faire», d'effectuer des réflexions en métacognition: «Pourquoi est-ce que je fais, ce que je fais, comme je le fais».

L'école professionnelle, pour les voies duales, ou l'école des métiers, pour la formation en école, contribuent, pour leur part, à l'acquisition des connaissances professionnelles. La transmission de ces éléments plus théoriques ne peut se faire qu'en étroite connexion avec la pratique, afin de ne pas devenir un «savoir inerte».

En comparaison au cadre de formation que la Croix-Rouge mettait en place pour les formations du domaine des soins, le paradigme de l'apprentissage défini par l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT) ne place plus «l'école» au centre du processus; chacun des lieux porte maintenant une responsabilité propre et crée sa dynamique en référence au cadre général. Ainsi, l'évaluation de la pratique professionnelle appartient entièrement à l'entreprise formatrice ou au stage. Il y a, donc, partage et transfert des responsabilités, ce qui nécessite le déploiement de ressources et de stratégies nouvelles pour les uns comme pour les autres.

### Maitres d'enseignement professionnel

Le rapport «maître-élève» demeure le même et l'expérience pédagogique accumulée par notre équipe dans ce domaine est un atout majeur pour gérer les changements en cours. Toutefois, les ajustements et les adaptations à effectuer au quotidien sont innombrables et l'environnement, au sein duquel se déroule l'activité, se modifie sensiblement.

Ainsi, la moyenne d'âge des classes d'apprentis en voie école se situe autour de 17 ans, ce qui est un rajeunissement certain pour l'entrée en formation dans le domaine des soins. Les plus jeunes ont 15 ans et sont confrontés quotidiennement à des situations de souffrance humaine où leur responsabilité est très vite engagée. Dès lors, la dynamique de ces classes est très différente de celle d'une classe «plus adulte» et demande de réels réajustements pédagogiques et didactiques.

La formation duale, inconnue jusqu'en 2005 dans le monde des soins, apporte également son lot de transformations touchant aux apprentis et à leurs attentes. Par exemple, dans une même classe se côtoient des apprentis mineurs et des apprentis adultes effectuant leur formation en cours d'emploi. Cette hétérogénéité est envisagée comme une richesse permettant de confronter les points de vue et les expériences, mais sollicite régulièrement des confrontations de type éducatif.

Ces exemples, parmi d'autres, illustrent quelques-uns des changements auxquels les MEP sont confrontés quotidiennement. C'est avec beaucoup de créativité, de souplesse et de remise en question de leur pratique qu'ils amènent sur le terrain des réponses à ces modifications majeures du paysage de la formation. Qu'ils soient, ici, vivement remerciés pour leur travail.

### Les stages

Dans le cadre de la voie école, la collaboration avec les milieux de stage est un enjeu central; en effet, chaque place existante permet d'accueillir un apprenti supplémentaire en formation. Cette année, le nombre de places disponibles nous a permis de placer en stage environ 300 apprentis. L'engagement et la fidélité des Institutions qui les accueillent sont remarquables.

Soulignons ici les efforts importants consentis par les équipes qui reçoivent des apprentis. En effet, l'impact de la nouvelle ordonnance est significatif sur le suivi et l'évaluation des apprentis. Les soignants du terrain sont, maintenant, en charge d'établir les évaluations (attestations de compétences) et de donner une note au stagiaire. Les MEP, quant à eux, assurent le suivi et accompagnent les apprentis dans une démarche formative. Ils ne sont plus, comme auparavant, impliqués dans l'attribution des notes en stage.

Le canton de Vaud a fait le choix d'offrir plusieurs voies de formation pour la filière ASSC. Cette politique de diversité est souhaitable pour répondre aux défis posés par la pénurie de personnel soignant. Il semble que la dimension du réseau institutionnel de ce canton permette également de soutenir cette stratégie. Toutefois qu'advient-il lorsque le réseau de formation pratique arrivera à saturation, comme c'est le cas dans de plus petits cantons?





## LES RESSOURCES HUMAINES

Le secteur des Ressources humaines a été amené à relever plusieurs défis d'ordre organisationnel, de gestion et de planification. En effet, en 2010, il a été question de trouver des outils permettant la gestion des absences et présences du personnel des trois sites. Le développement des logiciels a passé par des spécialistes. Des systèmes adaptés à l'organisation de l'Institution ainsi qu'à ses besoins spécifiques ont pu être mis en place pour le 1er janvier 2011.

Cette année le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS) a mis en place un système électronique via Internet, où les renseignements pour les apprentis et le personnel ont pu être transférés.

### Collaborateurs

Les changements en personnel durant l'année 2010 concernent principalement le départ à la retraite de Mesdames Geneviève Benay-Colomb, Françoise Troesch et Cécile Grand Guillaume Perrenoud, que nous remercions pour leur contribution par leur engagement au devenir de notre Ecole. Ces départs ont engendré des engagements aux postes de Responsable du site de Saint-Loup, secrétaire de site sur Saint-Loup et Secrétaire réceptionniste et pédagogique sur le site de Subriev-Vevey.

Quelques départs, pour raisons professionnelles, ont également eu lieu, notamment dans le secteur pédagogique. Le remplacement s'est effectué par un engagement externe et l'augmentation du taux d'activité à l'interne.

Sur le site de Saint-Loup, le secteur du personnel de maison a été réorganisé.



Pour améliorer la gestion administrative et pédagogique au siège, deux engagements ont eu lieu: dans le secteur pédagogique, la Coordinatrice du système d'information ainsi qu'une secrétaire administrative pour les secteurs Ressources humaines et Finances.

#### **Formation – perfectionnement**

Trois maîtres d'enseignement professionnel ont réussi leur diplôme d'Enseignant de la formation professionnelle (DEFP) et nous les félicitons.

Plusieurs collaborateurs ont bénéficié de la formation permanente ou obligatoire dans des domaines variés. L'ESSC a pris en charge 111 jours de formation.

C'est avec, à l'esprit, la volonté d'une administration de plus en plus simple que nous souhaitons aller, confiants, vers un réel partenariat avec l'ensemble de nos collaborateurs.



## LES FINANCES

La situation financière de l'Ecole laisse apparaître une bonne maîtrise des coûts. Toutefois, au vu des perspectives d'un nombre de classes toujours croissant, nous n'avons pas encore atteint une certaine stabilité, et devons rester vigilants, surtout dans l'élaboration des budgets.

Si la situation financière de l'Ecole ne génère pas d'inquiétude, il n'en est pas de même pour les questions de trésorerie. Le capital de l'ESSC étant faible, il n'est pas suffisant pour couvrir l'avance des charges, principalement des charges sociales et des allocations d'études, en début d'année civile.

La Fondation de soutien à l'ESSC a décidé de nous verser les fonds spécifiques, composés du fonds de soutien aux élèves, à la formation des enseignants, du personnel et Nestlé, afin d'augmenter nos liquidités. De plus, le Comité exécutif de l'Ecole a ouvert une limite de crédit auprès de la Banque cantonale vaudoise (BCV), afin de pallier à ce manque de trésorerie inévitable en début d'année.

Au vu du volume de travail conséquent, l'engagement effectué pour le soutien des Ressources humaines et Finances a permis de soulager sensiblement le secteur, principalement dans les tâches de saisies de pièces comptables et l'établissement d'ordres de paiement.

Avec la signature du mandat de l'ORTRA santé Vaud, nous gérons intégralement les CIE pour la voie duale. Nous avons repris toutes les confirmations et la gestion financière, moyennant refacturation à l'ORTRA santé Vaud des coûts ainsi engendrés.



## LA LOGISTIQUE

021

L'année 2010 a permis de clarifier les contenus des différents domaines gérés dans le cadre de la logistique, de préciser les interfaces avec les autres domaines.

L'accent a été mis sur la création ou l'actualisation de protocoles, d'outils de suivi, la responsabilisation de chacun dans ses tâches, ainsi que le renforcement d'une collaboration intersites.

L'amélioration de l'équipement des postes de travail et de leur environnement (ergonomie, sécurité, économie d'énergie) reste une préoccupation constante.

### Réceptions/secrétariats de site

L'activité essentielle a porté sur la réorganisation et la répartition des tâches en parallèle avec l'évolution du secrétariat pédagogique, les activités sur site et le départ à la retraite de deux collaboratrices.

### Intendance, conciergerie, jardin

Les séances de travail entre responsable et collaborateurs ont permis :

Un partage des expériences et des problématiques rencontrées.

Une prise de décisions concertée.

Une plus grande implication des premières employées d'exploitation, un élargissement de leurs compétences.

La première employée d'exploitation spécialisée a apporté un appui, bienvenu, pour la création d'outils informatisés.

Le cahier des charges du concierge a été actualisé au vu de l'évolution des tâches et de certaines interventions sur les deux autres sites.

Etape par étape, nous procédons à l'amélioration des espaces verts sur les trois sites.

### Réseau informatique

Le parc informatique a été, en grande partie, renouvelé dans les postes administratifs ainsi que l'équipement de salles de classe avec un système de projection informatisé. Toutes les salles de cours théoriques des trois sites sont, désormais, équipées d'un tel système.

Un changement d'imprimantes - photocopieurs multifonctions a été réalisé sur les sites de Morges et Subriev-vevey.



022

## **Travaux de bâtiment**

Sous la direction de l'architecte du SIPAL les principaux travaux effectués ont été :

### **Sur le site de Morges**

La réfection du plafond et de l'éclairage ainsi que des travaux de peinture dans deux salles de classe.

La séparation du circuit de l'eau chaude avec l'EHC et la mise en place de compteurs propres à l'ESSC pour l'eau froide, le chauffage et l'électricité ainsi que la réfection du local technique.

Le changement de l'ascenseur.

La réfection de la peinture du hall d'entrée.

La pose de deux portes anti-feu, la mise aux normes de l'éclairage de secours, de la signalétique et de certaines issues de secours.

### **Sur le site de Subriev-Vevey**

Le suivi des travaux de la salle de gymnastique de la commune de Vevey et leurs répercussions sur le site.

La pose de ferme-portes dans certains sanitaires.

Le changement des luminaires dans les couloirs du rez-supérieur.

La création d'une nouvelle salle de classe au 2<sup>ème</sup> étage.

La mise aux normes de l'éclairage de secours.

### **Sur le site de Saint-Loup**

Sous la direction de l'architecte mandaté par l'IDSL, une isolation phonique du hall d'entrée a été installée avec un effet bénéfique immédiat.

Outre les travaux d'entretien, il est à noter que nous avons eu quelques dégâts occasionnés par des locataires.

Un important travail de recensement et d'actualisation des contrats d'entretien a été mené à bien.

## **Sécurité**

C'est un nouveau dossier qui s'est ouvert en cours d'année.

Concernant la sécurité et la défense incendie, un rapport précis de la situation a été établi. Des améliorations ont été déjà apportées, d'autres sont à venir.

La première étape de l'installation des serrures et clés électroniques sur le site de Subriev-Vevey a été réalisée.

Un grand merci à toutes les collaboratrices et collaborateurs directs et indirects.

## LES RELATIONS EXTÉRIEURES

023

### **L'Ecole est représentée au sein:**

De la Conférence romande des directions des écoles d'ASSC (CORDASSC).

Du groupe romand des responsables de la formation des ASSC.

De l'Association des directeurs des établissements d'enseignements professionnels vaudois (ADEPV).

Du Comité du Centre d'information des professions de la santé et du social (CiPS).

De la Commission des cours interentreprises pour les ASSC.

De la Commission de qualification des ASSC.

De l'ORTRA santé Vaud avec un statut d'observateur.

Du Comité de pilotage pour l'enquête sur le devenir des ASSC conduite par la HES santé vaudoise et la HES santé La Source.



## CONCLUSION

L'École se porte bien, sa croissance est prospère, les collaborations développées avec les partenaires des établissements se déroulent dans une relation de confiance et de reconnaissance.

Le dynamisme de l'École et ses compétences sont appréciées à l'extérieur, ce qui est motivant et encourageant. Il s'agit de maintenir et d'améliorer ce qui peut l'être, tout en restant vigilants, car le contexte actuel demande beaucoup d'énergie, d'attention et d'adaptation. L'intervention de nombreux acteurs dans la formation complexifie le travail. Il demeure, cependant, un terrain riche pour le partage, les échanges, les questionnements ainsi que de nouvelles collaborations.

Il y a 10 ans, nous mettions sur pied la formation ASSC par le biais d'un projet pilote vaudois, avec un brin d'incertitude, un peu de perplexité, en nous demandant si elle répondrait aux besoins des employeurs et si les candidats à la formation seraient présents. Les débuts se sont révélés un peu difficiles, toute nouvelle profession doit faire sa place et s'intégrer dans des niveaux de compétences déjà existants. Le concept CFC, s'il avait fait ses preuves dans bien des domaines, n'était pas acquis dans le monde des soins. Il y avait une inquiétude par rapport à l'âge des apprentis et surtout une méconnaissance du système CFC, tant du côté des écoles que des établissements de soins. Chacun devait s'adapter et s'approprier un nouveau fonctionnement et ses réglementations.

Un projet pilote et deux Ordonnances plus tard, nous pouvons, en tant que formateur, dire que la jonction est réussie entre les deux mondes. Tout n'est pas aplani, sur le métier l'ouvrage est sans cesse à remettre, mais c'est une grande satisfaction de voir évoluer cette filière, de constater l'intérêt des employeurs, de voir s'ouvrir des places d'apprentissage. Certes, il reste encore des problèmes à résoudre mais chaque année des certificats sont délivrés avec un taux de réussite plus qu'honorable.

Deux classes pionnières entraient en 2001. En 2011, selon nos prévisions, il y en aura douze.

## LE RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de l'Ecole de soins et santé communautaire pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

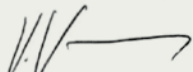
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'institution contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 6 mai 2011

**BfB Fidam révision SA**



Vincent Vocat  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Patrice Lambelet  
Expert-réviseur agréé

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

	31.12.2010	31.12.2009
	CHF	CHF
<b>Actif</b>		
Caisses	14'722.55	11'488.55
Banques	347'768.20	1'481'069.85
Impôt anticipé à récupérer	565.36	457.19
Débiteurs:		
- Etudiants et subventions à recevoir	410'159.54	283'168.10
Actifs transitoires	<u>36'246.35</u>	<u>10'319.43</u>
<b>Total Actif</b>	<u>809'462.00</u>	<u>1'786'503.12</u>
<b>Passif</b>		
Fournisseurs et créanciers divers	326'931.60	237'916.20
Dépôts et cautions	17'070.00	20'300.00
Passifs transitoires	113'040.90	55'163.65
Excédents de recettes à restituer au Canton de Vaud:		
- Exercices antérieurs	-4'725.18	1'386'474.82
- Exercice 2009/2008	55'668.45	55'668.45
- Exercice 2010	125'350.58	-
Fonds en faveur des apprentis	4'430.00	980.00
Fonds spécifiques - soutien aux apprentis	86'648.80	-
Fonds spécifiques - Personnel	20'000.00	-
Fonds spécifiques - Prix Nestlé	1'928.00	-
Fonds spécifiques - Formation enseignants	33'118.85	-
Capital	<u>30'000.00</u>	<u>30'000.00</u>
<b>Total Passif</b>	<u>809'462.00</u>	<u>1'786'503.12</u>

## COMPTE D'EXPLOITATION 2010

	2010 CHF	2009 CHF
<b>Produits</b>		
Etat de Vaud, enveloppe budgétaire	8'500'000.00	8'100'000.00
Finances d'inscription et refacturations diverses	13'000.00	12'800.00
Ecolages	-	56'745.80
Remboursement par l'Etat des allocations aux apprentis	873'200.00	802'400.00
Remboursement par l'ORTRA des cours inter. Duale	164'494.00	27'281.80
Nourriture du personnel et des tiers	-	-
Loyers	264'713.30	277'172.50
Vente de cours et photocopiés	179'040.00	138'532.45
Téléphones et recettes diverses	50'833.00	51'511.20
Nicati subvention mobilier l'Oasis	-	24'951.45
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>10'045'280.30</b>	<b>9'491'395.20</b>
<b>Charges</b>		
Salaires du personnel		
- enseignants	4'052'531.50	3'992'162.50
Interim	39'499.85	4'191.00
Indemnités perte de gain	-87'745.00	-49'857.20
- administration	1'101'944.50	1'137'491.45
Interim	12'367.50	29'057.15
Indemnités perte de gain	-7'370.00	-29'117.85
- personnel de maison	432'676.85	436'266.55
Interim	9'346.75	4'754.90
Indemnités perte de gain	-28'020.40	-9'526.25
- chargés de cours	215'655.20	185'120.50
Allocations versées aux apprentis	873'200.00	802'400.00
Indemnité pour frais	260'640.00	107'600.00
Charges sociales	1'044'589.10	1'011'956.15
Autres charges de personnel	298'409.83	313'739.52
<b>Total charges de personnel</b>	<b>8'217'725.68</b>	<b>7'936'244.42</b>
Matériel d'enseignement	286'878.33	214'561.29
Loyers	165'549.20	113'997.45
Alimentation	31'802.70	28'051.70
Charges ménagères	35'818.20	49'547.20
Achats d'équipements, entretien et réparations	504'766.20	388'958.50
Mobilier l'Oasis pris en charge par Nicati	-	24'951.45
Eau et énergie	259'497.00	250'385.15
Intérêts et frais bancaires	1'235.41	1'275.09
Administration	350'964.30	367'978.00
Publicité	24'782.50	16'070.45
Assurances, taxes et cotisations	40'910.20	43'706.05
	1'702'204.04	1'499'482.33
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>9'919'929.72</b>	<b>9'435'726.75</b>
<b>Excédent de produits d'exploitation</b>	<b>125'350.58</b>	<b>55'668.45</b>
Solde à rembourser au canton de Vaud	-125'350.58	-55'668.45
	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

## DONS

La Fondation a reçu plusieurs dons pour un total de CHF 2'650.00 destinés aux fonds pour les apprentis.

### Les donateurs sont :

Cappilli - Vevey	100.00
Fatio M. - Montherod	50.00
Etude Rattaz Y.et del Pero F. - Morges	100.00
DSR - Morges	1000.00
Lauffer-Borlat - Chailly	50.00
Fiduconsult - Lausanne	50.00
Maikoff P.-A. - Chardonne	150.00
Pasche H.-E. - Cossonay-Ville	100.00
Compagnie industrielle du Gaz - Vevey	300.00
IS Immeuble Service Plus - Chernex	100.00
Anonyme	50.00
Mérinat Electricité - Vevey	100.00
Vaudoise Assurances - Lausanne	150.00
Sapin SA - Morges	200.00
Diversey - Muenchwilen	150.00

029

## LES ORGANES DE LA FONDATION

### CONSEIL DE FONDATION

#### Président

François Jacot-Descombes, Tolochenaz

#### Vice-présidente

Henriette Monnier, Léchelles

#### Secrétaire

Philippe Collet, Jongny

#### Membres

Olivier Audemars, Gingins

Jacques-André Chezeaux, Vallorbe

Jean-François Croset, Lutry

Monique Moser Boujol, Nyon

Raymond Panchaud, Bossonnens

Janine Paquier, La Conversion

Isabelle Perrinjaquet, La Sarraz

Pierre Rochat, Villard-sur-Chamby

Manuel Rodriguez, Echichens

Jacques Rouge, Forel (Lavaux)

Evelyne Singy, Lausanne

Marcel Yersin, Villeneuve



030

## COMITE EXECUTIF

### Président

François Jacot-Descombes, Tolothenaz

### Vice-Présidente

Henriette Monnier, Léchelles

### Secrétaire

Philippe Collet, Jongny

### Membres

Jacques-André Chezeaux, Vallorbe

Isabelle Perrinjaquet, La Sarraz

Pierre Rochat, Villard-sur-Chamby

## ORGANE DE REVISION

Fiduciaire BfB Fidam SA, Lausanne

## COMMISSION D'ADMISSION

### Président

Raymond Panchaud, directeur des soins, Fondation de Nant

### Membres

Francine Berney, directrice générale ESSC

Lucienne Bezençon, infirmière cheffe, Fondation Beau-Site (nommée en remplacement d'un membre absent pour 2 ans)

Rouayda Cavin Périer\*, responsable des admissions-promotion-santé ESSC

Stéphanie Colombey, infirmière cheffe de coordination, Hôpital Riviera



Edith Coutaz, chargée de formation aux eHnv (nomination)

Gilbert Fayard, infirmier chef EMS du Jura (a démissionné)

Elisabeth Gafsou, responsable de formation, Fondation Mont Riant (nomination)

Isabelle Lehn, directrice des soins du Département de médecine, CHUV (nomination)

Nicole Mayor\*, responsable des admissions-promotion-santé ESSC

Vincent Mischler, adjoint de direction en charge de la filière de formation, ESSC

Monique Moser Boujol, responsable des Ressources humaines, Fondation médico-sociale de la Côte

Annette Mühlestein, doyenne, collège de la Passerelle

(\* une voix pour deux)

## DIRECTION

Francine Berney, directrice générale (20 ans d'activité)

Vincent Mischler, adjoint de direction en charge de la filière de formation

## EQUIPE DES CADRES

Rouayda Cavin Périer, responsable des admissions-promotion-santé

Patricia Habegger, responsable des finances

Nicole Mayor, responsable des admissions-promotion-santé

Nadine Poli, responsable de la logistique

Silvana Zecca, responsable des ressources humaines

## RESPONSABLES DE SITE

Mary Gilmore, Subriez-Vevey

Cécile Perrenoud, Saint-Loup (départ à la retraite)

Karin Pingoud-Demaurex, Saint-Loup (engagement)

Patricia Wintzer, Morges

## RESPONSABLE DES STAGES

Catherine Donnet

## COLLABORATEURS ADMINISTRATIFS

Geneviève Benay-Colomb (départ à la retraite)

Nathalie Brechbuehl (engagement)

Caroline Bron (engagement)

Gilda Dutoit-Emery

Florence Fructuoso

Rachel Hakimi

Elisabeth Kuenzli (engagement)

Sophie Meyer (engagement)

Aurélie Meylan

Marinette Regamey

Monique Righetti

Véronique Schaer

Françoise Troesch (départ à la retraite, 20 ans d'activité)

032

## COLLABORATEURS BIBLIOTHEQUE

Frédéric Duflon

Jolanta Lapeyre

## COLLABORATEURS PEDAGOGIQUES

Patricia Annen-Jorg (départ nouvelle orientation)

Pascale Baumgartner (en formation pédagogique)

Anne-Marie Braud

Eric Bystritzsky (obtention du DEFP)

Anna Canova Putinier

Josiane Chanson

Patricia Charpilloz

Béatrice Coenca

Alexandra Connor (obtention du DEFP)

Monique Delhez

Eliane Desponds (départ nouvelle orientation)

Lisette Devantay (10 ans d'activité)

Patricia Dibling

Régine Duchoud

Johanna Fontana

Marie-José Gargantini

Anne Greutert (obtention du DEFP)

Christian Halbritter

Isabelle Hediger (engagement)



Geneviève Jaccoud  
Dominique Laurencet  
Nathalie Lefort-Berhili  
Christiane Masson  
Jocelyne Meylan  
Béatrice Michaud  
Alexandra Neuvécelle  
Pierre-Alain Ory  
Jean-Yves Piffard  
Pascale Robinson  
Yves Rohrbasser  
Françoise Ruegger-Barman  
Miguel Sanchez  
Eric Schüler  
Johny Simon (10 ans d'activité)  
Maxime Sorel  
Maria Stenholm  
Christine Waeber-Bischoff  
Nathalie Waelti  
David Wylie

## COLLABORATEURS INTENDANCE

Maria Boo  
Carla Cardoso Ferreira (10 ans d'activité)  
Maria Grimaldi (15 ans d'activité)  
Milihate Llabjani (fin contrat horaire)

Fate Malushi  
Lucinda Matias (fin contrat horaire)  
Teresa Pereira (10 ans d'activité)  
Magaly Pieren  
Paula de Pinho  
Nazmije Statovci-Jakaj  
Dominique Zimmermann

## ONT PARTICIPE A LA REDACTION DU RAPPORT ANNUEL

François Jacot-Descombes  
Francine Berney  
Rouayda Cavin Périer  
Patricia Habegger  
Nicole Mayor  
Vincent Mischler  
Nadine Poli  
Silvana Zecca

034

## GLOSSAIRE

ADEPV	Association des directeurs des établissements d'enseignements professionnels vaudois
ASSC	Assistants en soins et santé communautaire
AVDEMS	Association vaudoise d'établissements médicaux-sociaux
CCI	Commission des cours interentreprises
CFC	Certificat fédéral de capacité
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CIE	Cours interentreprises
CIPS	Centre d'information des professions de la santé et du social
CORDASSC	Conférence romande des directions des écoles d'ASSC
DEFP	Diplôme d'enseignant de la formation professionnelle
DGEP	Direction générale de l'enseignement postobligatoire
EHC	Ensemble hospitalier de la côte
eHnv	Etablissements hospitaliers du nord vaudois
EMS	Etablissement médico-social
ESSC	Ecole de soins et santé communautaire
FHV	Fédération des hôpitaux vaudois
HES santé vaudoise	Haute école spécialisée santé vaudoise
HES santé La Source	Haute école spécialisée santé La Source
IDSL	Institution des diaconesses de Saint-Loup
LVFPr	Loi vaudoise sur la formation professionnelle
MEP	Maître d'enseignement professionnel
MPI	Maturité professionnelle santé social (intégrée)
OdA Santé	Organisation faïtière nationale du monde du travail Santé
OFFT	Office fédéral de la formation et de la technologie
OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion
ORTRA santé Vaud	Organisation du monde du travail, secteur santé, canton de Vaud
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistiques
SEMO	Semestre de motivation
SIPAL	Service immeubles, patrimoine et logistique



